



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 4.4 (b) de l'ordre du jour provisoire
COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Neuvième session ordinaire
Rome, 14 – 18 octobre 2002
RÉSEAUX INTERNATIONAUX SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES

Table des matières

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1 - 3
II. CLASSIFICATION ET ANALYSE DES RÉSEAUX	
2.1 <i>Méthode, portée et limites</i>	4 - 6
2.2 <i>Principales caractéristiques des réseaux</i>	7 - 9
2.3 <i>Résumé de la Couverture des réseaux internationaux et régionaux compétents</i>	10 - 17
2.4 <i>Contribution des réseaux aux quatre volets prioritaires du Plan d'action mondial</i>	18 - 25
2.5 <i>Facteurs déterminants pour l'efficience et l'efficacité des réseaux</i>	26 - 36
III. CONCLUSIONS	37

IV. AVIS DEMANDÉS À LA COMMISSION

38

Annexe 1: Caractérisation générale des réseaux et contribution de ces derniers aux objectifs du Plan d'action mondial et du Traité

Annexe 2: Tableau récapitulatif des réseaux internationaux et régionaux examinés

RÉSEAUX SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES

I. INTRODUCTION

1. Depuis 1991, la Commission examine à chacune de ses sessions ordinaires un rapport sur l'état d'avancement de son Système mondial pour la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques. À ce titre, elle s'est intéressée aussi, entre autres instruments contribuant au développement de ce dernier, au rôle des réseaux (par plante cultivée, thématiques et *ex situ*). À sa huitième session ordinaire, la Commission a donc souligné "le rôle important joué par les réseaux régionaux sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture pour promouvoir la mise en œuvre du Plan d'action mondial" pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Plan d'action mondial) adopté en 1996.

2. Le Plan d'action mondial (activité 16) comme le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (article 16) reconnaissent l'importance des réseaux en tant que mécanismes de mise en œuvre. Les réseaux "sont d'importants centres d'échanges scientifiques, de partage d'information, de transfert de technologies, de collaboration en matière de recherche et d'identification et de partage des responsabilités pour des activités telles que la collecte, la conservation, la distribution, l'évaluation et l'amélioration génétiques". Le Plan d'action mondial relève en outre l'importance des réseaux pour promouvoir des échanges de matériel à des conditions convenues d'un commun accord, améliorer l'utilisation du matériel génétique, aider à fixer les priorités d'action, élaborer des politiques et faciliter la communication à diverses institutions et organisations de points de vue régionaux ou propres à telle ou telle plante cultivée.

3. Le présent document rend compte des résultats d'une récente étude relative aux réseaux et vise à fournir à la Commission les éléments nécessaires pour lui permettre d'émettre un avis sur le travail à accomplir dans la sphère des réseaux en harmonie avec le contenu du Plan d'action mondial et de l'article 16 du Traité. L'Article 16 du Traité stipule que *«La coopération existante dans le cadre de réseaux internationaux de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture est encouragée ou développée, en fonction des accords existants et conformément aux dispositions du présent Traité, de façon à assurer une couverture aussi complète que possible des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et à l'agriculture. Les Parties contractantes encouragent, selon qu'il convient, toutes les institutions pertinentes, des institutions gouvernementales, privées, non gouvernementales, d'institutions de recherche ou de sélection ou d'autres institutions, à participer aux réseaux internationaux»*.

II. CLASSIFICATION ET ANALYSE DES RÉSEAUX¹

2.1 Méthode, portée et limites

4. Les données concernant les réseaux sont tirées de sources diverses, parmi lesquelles il convient de citer: les informations figurant aux sections 6.2.1, 6.2.2 et 6.2.3 du Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde; une enquête sur

¹ Les informations contenues ici sont tirées d'une étude qui a été demandée par la FAO dans le but de fournir un premier aperçu des réseaux susceptibles de contribuer aux objectifs du Plan d'action mondial et du Traité. L'étude est intitulée "A summary and analysis of existing international plant genetic resources networks". À la demande du Secrétariat de la Commission cette étude a été mise à la disposition de la Commission des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, dans la série des Études de référence comme "Background Study Paper No. 16" (en anglais seulement).

les réseaux de ressources phylogénétiques et réseaux apparentés menée par l'IPGRI en 1999 pour le compte du Programme sur les ressources génétiques à l'échelle du Système du GCRAI; des rapports de séminaires; des entretiens avec le personnel de la FAO et de l'IPGRI; et des informations disponibles sur Internet. Les informations rassemblées sont compilées sous la forme d'un inventaire que les réseaux devront se charger de compléter et de mettre à jour (<http://www.fao.org/WAICENT/FAOINFO/AGRICULT/AGP/AGPS/pgr/netw.htm>).

5. Les réseaux ont été examinés en fonction de critères tels que les objectifs et activités respectifs, la couverture géographique, la vocation (réseau par plante ou réseau régional), et les membres. Les facteurs influant sur l'efficacité et l'efficience de ces réseaux ont été examinés.

6. En ce qui concerne la couverture des réseaux, l'analyse a privilégié les réseaux régionaux de ressources phylogénétiques et les réseaux s'occupant des principales cultures mentionnées dans le Rapport sur l'état des RPGAA dans le monde. Le fait de n'avoir considéré que les réseaux de ressources phylogénétiques et les principales cultures peut avoir faussé l'analyse en faveur des réseaux liés aux centres du GCRAI. Les réseaux s'intéressant à d'autres groupes de plantes cultivées (comme les légumes) et les autres réseaux *in situ* ou thématiques (comme ceux du MAB, le programme sur l'homme et la biosphère de l'UNESCO) ont été inclus dans l'étude moins par souci d'en étudier la portée que dans le but d'évaluer leur contribution réelle et potentielle aux objectifs du Plan d'action mondial et du Traité. Les réseaux de ressources génétiques forestières susceptibles de promouvoir les objectifs du Plan d'action mondial et du Traité sont nombreux, mais tous n'ont pas été retenus dans le cadre du présent rapport.

2.2 Principales caractéristiques des réseaux

7. Le terme "réseau" peut se référer à toutes sortes d'arrangements entre les individus, les institutions et les pays, tant officiels qu'officieux, et les réseaux de recherche agronomique répondent à une vaste gamme de définitions.² Toutefois, ils ont en commun plusieurs principes:

- adhésion facultative;
- objectifs communs face à des problèmes complexes dont la résolution est mieux servie par les efforts collectifs d'individus ou d'institutions;
- échanges "multilatéraux" (de résultats de la recherche, de matériel, d'informations, de technologie, etc.);
- gestion participative; et
- avantages de la collaboration pour les membres.

8. Hormis ces caractéristiques communes, les réseaux qui contribuent à la conservation et à l'utilisation durable des RPGAA varient considérablement à maints égards, par exemple de par la composition, les objectifs, le *modus operandi*, le financement et la structure administrative. Le caractère plus ou moins officiel d'un réseau est aussi un facteur important, qui peut dépendre non seulement de l'ancienneté du réseau et de son degré de développement et d'organisation, mais aussi de sa fonction. Le Réseau international des collections *ex situ* placé sous les auspices de la FAO, par exemple, revêt nécessairement un caractère très officiel, tandis qu'un groupe de travail formé de scientifiques sur un sujet technique précis comme le fourrage, peut constituer un réseau efficace pendant plusieurs années sans posséder de statut officiel.

9. L'étude de référence a classé les réseaux en cinq catégories selon leur portée et leurs objectifs: réseaux régionaux sur les ressources phylogénétiques, réseaux spécialisés par plante cultivée, réseaux *in situ*, réseaux thématiques, et enceintes régionales ou sous-régionales. Ce

² Voir à cet égard les explications figurant dans l'étude elle-même.

classement a fourni un cadre utile pour l'analyse des réseaux. L'Annexe 1 présente un aperçu des caractéristiques générales de ces cinq catégories, avec leur contribution potentielle au Plan d'action mondial et au Traité et quelques-unes des forces et faiblesses éventuelles de chaque type de réseau.

2.3 Résumé de la Couverture des réseaux internationaux et régionaux compétents

10. Un tour d'horizon des réseaux qui contribuent ou peuvent contribuer aux objectifs du Plan d'action mondial et du Traité est présenté sous forme de tableau à l'annexe 2. Cette, qui n'est pas exhaustive, a pour but de montrer un "instantané" de la situation actuelle. Quelques réseaux *in situ* et thématiques sont cités à titre d'exemple pour compléter la discussion.

11. Cette section fournit une analyse de la couverture des réseaux régionaux de RPG et des réseaux de plantes cultivées.

2.3.1 Réseaux régionaux de RPG

12. Le Plan d'action mondial (paragraphe 254) recommande que pour les réseaux régionaux, la priorité soit accordée au renforcement des réseaux existants ou à l'intégration des pays non encore desservis et à l'établissement de nouveaux réseaux dans les régions qui en sont encore dépourvues. Pour toutes ces sous-régions, des réseaux sur les ressources phylogénétiques existent désormais. Toutefois, dans bien des cas, ces réseaux sont encore très jeunes et exigent peut-être un renforcement. Les réseaux régionaux de RPG fonctionnent souvent sous les auspices d'enceintes régionales ou sous-régionales telles que l'ASARECA (Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale)³ et l'APAARI (Association des instituts de recherche agricole de l'Asie et du Pacifique).

13. Il a été noté, lors de l'évaluation de la couverture des réseaux régionaux de RPG, que les pays les moins développés de l'Asie du Sud-Est ne sont pas membres de leur réseau sous-régional, le RECSEA-PGR. Quelques pays d'Europe orientale ne font pas encore partie du réseau européen mais participent activement aux activités du Programme européen de coopération en matière de ressources génétiques (ECP/GR). Le réseau des Caraïbes CAPGERN et le nouveau réseau de RPG pour la région du Pacifique rassemblent environ la moitié des pays de leur sous-région.

14. Parmi les pays n'appartenant encore à aucun réseau figurent de nombreux petits états insulaires. Le Plan d'action mondial a recommandé la création d'un réseau pour les îles de l'Océan indien, mais la plupart d'entre elles sont déjà affiliées à des réseaux africains. Les états insulaires possèdent des écologies spéciales et peuvent affronter des problèmes similaires concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques. La collaboration interrégionale entre des réseaux à vocation insulaire pourrait fournir la possibilité d'échanger des expériences et d'identifier les priorités parmi les problèmes spécifiques rencontrés.

2.3.2 Réseaux de plantes cultivées

15. En ce qui concerne la couverture des réseaux spécialisés par plante, l'on observe que parmi les principales plantes cultivées mentionnées dans le Rapport sur l'état des RPGAA dans le monde, celles dont l'importance pour la sécurité alimentaire d'une région ou sous-région particulière est soulignée (voir notamment chapitre 1 et annexe 2 du Rapport) font toutes l'objet de réseaux qui sont opérationnels dans ces sous-régions.

16. En essayant d'identifier les lacunes d'un système de réseaux, il convient d'exercer la plus grande prudence car bien souvent, les projets et les organisations se livrent à des activités de réseau même en l'absence d'un réseau proprement dit. Il arrive aussi que des projets prennent le relais des activités passées d'un réseau. La même prudence s'impose pour diagnostiquer les cas de double emploi. À quelques-unes des grandes cultures sont associés de très nombreux réseaux.

³ Une liste des acronymes figure dans l'étude intitulée "A summary and analysis of existing international plant genetic resources networks" (en anglais seulement).

Toutefois, leur portée et/ou leur spécificité peuvent être très hétérogènes et il devient difficile de déceler les chevauchements sans une connaissance approfondie des problèmes dont ces réseaux ils s'occupent, de leur mode de fonctionnement ainsi que des liens et complémentarités existant entre eux.

17. Dans certains cas (par exemple la Stratégie mondiale pour le développement du manioc et le Réseau mondial pour les fruits tropicaux et subtropicaux, le REMEFRUT), des stratégies et/ou des réseaux mondiaux sont en cours de formulation afin d'assurer la coordination des activités et des réseaux. Ce processus peut être utile pour éviter la duplication d'efforts. Toutefois, il faut veiller à ce que les objectifs de ces programmes à l'échelle mondiale ne puissent compromettre l'action des réseaux locaux.

2.4 Contribution des réseaux aux quatre volets prioritaires du Plan d'action mondial

2.4.1 Conservation et mise en valeur in situ (activités 1 à 4)

18. La conservation *in situ* est couverte par les réseaux régionaux de RPG et par les réseaux *in situ* tels que le Réseau mondial sur les réserves de la biosphère (MABNet). Les réseaux thématiques à vocation agroécologique et communautaire peuvent aussi contribuer de manière significative aux objectifs du Plan d'action mondial dans ce domaine, en favorisant l'instauration de pratiques agricoles durables et d'écosystèmes agricoles plus diversifiés. Et dans certains cas, les réseaux de plantes cultivées ont aussi un rôle utile pour la conservation *in situ*. En particulier, les réseaux sur les semences peuvent soutenir la gestion et l'amélioration à la ferme des RPGAA, et aider les agriculteurs victimes de catastrophes à restaurer les systèmes agricoles.

19. En général, les liens entre ces différents réseaux pour la conservation *in situ* ne sont pas évidents, mais l'évolution récente (telle que les recommandations de Séville+5 des réseaux du MAB) pourrait donner un élan à l'intensification des liens et de la collaboration. Les réseaux régionaux de PRG seront peut-être enclins à réévaluer leurs liens avec d'autres réseaux se concentrant sur la conservation et le développement *in situ*. Le document CGRFA 9/02/13 (en anglais) qui contient le Rapport intérimaire sur le développement d'un réseau entre les zones de conservation *in situ*, examine les considérations faites précédemment par la Commission en matière de conservation *in situ* et souligne les initiatives récentes dans le cadre d'un projet FAO/PNUD réalisé dans le cadre du FEM à l'appui des systèmes agricoles autochtones d'importance mondiale et qui peut servir de phare pour des initiatives intégrées et novatrices de conservation *in situ* dans le contexte de l'agriculture durable.

2.4.2 Conservation ex situ (activités 5 à 8)

20. Le Réseau international des collections *ex situ* sous les auspices de la FAO inclut les collections détenues pour le compte de la communauté internationale par les centres du GCRAI et du Réseau international de matériel génétique du cocotier (COGENT) dans le cadre d'accords de fiducie conclus avec la FAO. Les réseaux de plantes cultivées sont souvent étroitement liés aux collections confiées au GCRAI ainsi qu'aux programmes d'amélioration des centres et des partenaires des systèmes nationaux de recherche agricole (NARS) et fournissent un mécanisme de collaboration pour l'expérimentation et le développement du matériel génétique (pour les centres du GCRAI et les NARS).

21. Les réseaux régionaux de RPG peuvent contribuer de manière considérable à la conservation *ex situ* des RPG en assurant des liens entre les partenaires qui gèrent de grosses collections de RPGAA. La contribution du Réseau international de jardins botaniques à la conservation des RPG est également largement reconnue.

2.4.3 Utilisation des ressources phytogénétiques (activités 9 à 14)

22. Les réseaux de plantes cultivées sont en général fortement axés sur l'utilisation des ressources phytogénétiques et sur la coopération en matière d'expérimentation et de développement de matériel génétique amélioré. Ces réseaux visent souvent le développement

d'une plante particulière, moyennant surtout l'amélioration génétique et, dans de nombreux cas, l'élargissement de la base génétique. La contribution des réseaux de plantes cultivées à l'utilisation durable et à la conservation d'une plante est variable. Par exemple, le Réseau asiatique des ressources génétiques de la patate douce (ANSWER) œuvre pour la conservation et l'évaluation des collections de patate douce tandis que le Réseau asiatique de biotechnologie du maïs (AMBIONET) privilégie le développement de variétés de maïs améliorées. Les réseaux de semences sont un important facteur de soutien pour la production et la distribution de semences.

23. Les réseaux régionaux de RPG ainsi que les réseaux sur les plantes sous-exploitées et les espèces médicinales peuvent favoriser la mise en valeur et la commercialisation des plantes et des espèces sous-exploitées et le développement de nouveaux marchés pour les variétés locales et les produits "à forte diversité".

2.4.4 Renforcement des institutions et des capacités (activités 15 à 20)

24. Le soutien des programmes nationaux sur les ressources phylogénétiques est une préoccupation majeure des réseaux régionaux de RPG. Les enceintes régionales et sous-régionales participent activement à la fixation des priorités régionales en matière de recherche et développement agricole. Un certain nombre des priorités identifiées correspondent aux priorités du Plan d'action mondial. Les enceintes régionales constituent souvent une superstructure qui cimente les liens entre les divers types de réseaux d'une même région. La liaison entre les réseaux, ainsi que les synergies dans et entre les pays et les régions, est un problème important qui demanderait sans doute un approfondissement. À cet effet, il peut être utile de considérer les forces et les faiblesses potentielles des différents types de réseaux indiqués à l'annexe 1.

25. L'échange d'informations est l'une des fonctions les plus importantes des réseaux en général, et l'harmonisation des bases de données et des systèmes d'information, ainsi que le renforcement des capacités dans le domaine des communications électroniques, est une priorité croissante pour de nombreux réseaux. En outre, des systèmes d'information tels que le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phylogénétiques (WIEWS), le Réseau d'information à l'échelle du système sur les ressources génétiques (SINGER), le Réseau d'information sur les ressources en matériel génétique (GRIN) ainsi que les bases de données centrales européennes sur les plantes cultivées et le projet EPGRIS d'infrastructure d'information européenne sur les RPG sont des exemples d'efforts déployés à l'échelle nationale, mondiale et, pour les plantes cultivées, à l'échelle régionale afin de généraliser l'accès aux informations concernant les ressources génétiques, ce qui permet de renforcer les connaissances sur l'état de conservation des ressources génétiques et de promouvoir et de faciliter leur utilisation. Ces activités contribuent à la mise en place d'un système d'information mondial (activité 17 du Plan d'action mondial et Article 17 du Traité).

2.5 Facteurs déterminants pour l'efficacité et l'efficacités des réseaux

26. La contribution potentielle d'un réseau à la mise en œuvre du Traité et du Plan d'action mondial dépend fortement, entre autres facteurs, de la mesure dans laquelle il réussit à remplir ses objectifs moyennant une utilisation optimale de ses ressources. Il peut y avoir un écart considérable entre les objectifs déclarés d'un réseau et ses performances. Quelques facteurs pouvant influencer sur ce degré de réussite sont évoqués ci-dessous:

2.5.1 Financement

27. Les réseaux sont souvent financés sous forme de projets recevant un appui pendant une période de trois ou quatre ans qui n'est pas toujours renouvelable. De ce fait, un réseau peut devenir inopérant lorsque le projet prend fin. Les réseaux plus anciens, tels que le Réseau international pour l'évaluation génétique du riz (INGER) sont peut-être mieux armés pour réagir à une baisse de crédits. Le problème chronique est de garantir la régularité des ressources dans le temps.

28. Les réseaux financés par les donateurs dans le cadre d'un projet peuvent choisir d'utiliser le cycle du projet pour "échelonner" leur évolution. En effet, les réseaux "évoluent" naturellement et la nécessité d'ajustements internes périodiques peut être résolue dans le cadre d'un cycle de trois ou quatre ans. Les réseaux SAVERNET et AVNET du Centre de recherche et de développement sur les légumes en Asie (AVRDC) sont planifiés de la sorte, ce qui leur permet d'afficher les résultats obtenus à échéances fixes. Il est important, dans ce cas, que les donateurs indiquent s'ils entendent financer les réseaux, à quelles conditions, pour quels objectifs, voire sur quelle durée probable.

29. Parmi les réseaux étudiés, le seul à être complètement financé par les contributions des membres est celui du Programme coopératif européen pour la conservation et l'échange de ressources phytogénétiques (PCE/RP). L'autofinancement n'est possible que pour les réseaux bien rodés; dans la plupart des pays en développement, le potentiel d'autofinancement complet est limité.

30. Une quelconque forme de contribution des membres aux activités du réseau,, monétaire ou matérielle, est un facteur important. D'après la règle demeurée en vigueur pour les réseaux africains du haricot, par exemple, le comité directeur s'attend à une contribution minimale des membres des NARS à chacun des sous-projets proposés. À cet égard, une participation en nature telle que la mise à disposition de temps par le personnel des NARS, est particulièrement appréciée.

2.5.2 Équilibrage des intérêts

31. Les NARS, avec les centres du GC, sont la composante principale de la plupart des réseaux examinés. Dans la plupart des cas les centres du GC ont participé à leur établissement, souvent en collaboration avec la FAO et d'autres institutions internationales.

32. Tandis qu'aucune série complète de données n'a été obtenue au sujet des membres des réseaux, il a été noté que les membres appartiennent surtout au secteur public, avec quelques ONG et membres du secteur privé. Bien qu'un certain nombre de réseaux de plantes cultivées (racines, haricots, et fruits et légumes) prônent la participation du secteur privé et des ONG, les membres de ces réseaux sont, de fait, le plus souvent des organismes du secteur public et des instituts de recherche.

2.5.3 Gestion

33. La gestion des réseaux, qu'ils soient officiels ou non, est déterminante en ce qui concerne leur efficacité. L'existence d'un pays ou d'une institution chef de file ayant manifestement des avantages comparatifs peut être un facteur de bonne gestion pour un réseau. Les décisions collégiales sur les grands problèmes, comme la stratégie future, les plans de travail et le budget, sont également importantes. Par exemple, la convocation annuelle d'un comité directeur, avec la participation de tous les membres du réseau, peut être indiquée pour prendre des décisions sur les activités du réseau et l'affectation des ressources. Il peut être important de tenir chaque année une réunion technique de coordination pour la préparation des programmes de travail et du budget qui devront être approuvés.

2.5.4 Autres paramètres influençant le fonctionnement des réseaux

34. Il est essentiel, afin de soutenir les buts de l'ensemble des parties prenantes, que les membres des réseaux reconnaissent leurs intérêts mutuels et que les avantages soient partagés entre tous: il faut que tous les membres aient conscience que leurs efforts collectifs entraîneront une utilisation plus efficace de leurs ressources humaines et matérielles limitées.

35. La prise en charge responsable d'un réseau par ses membres est souvent déterminée par la participation aux décisions importantes, surtout celles qui concernent la répartition des fonds. Cette capacité est aussi étroitement liée à la clarté des objectifs et au degré de participation au fonctionnement du réseau, facteurs dont l'analyse approfondie demanderait une enquête plus

poussée auprès des personnes qui travaillent dans les réseaux. Ces considérations devront faire l'objet de travaux complémentaires.

36. L'organisation des réseaux évolue souvent en réponse à de nombreux facteurs. Les réseaux doivent par conséquent être adaptables pour pouvoir durer. Ils doivent être en mesure d'anticiper le changement et l'évolution, d'évaluer leurs activités et de rectifier leurs objectifs. L'annexe 1 de l'étude propose un cadre pouvant servir à l'évaluation interne. Pour perfectionner ce cadre, la participation des réseaux est nécessaire.

III. CONCLUSIONS

37. La section 2 du présent document rend compte des principales conclusions de l'étude extérieure réalisée, dans une première phase, pour mieux comprendre la contribution des réseaux internationaux et régionaux existants à la mise en œuvre du Plan d'action mondial et du Traité. À la lumière de ces résultats préliminaires, de nombreux éléments de l'activité 16 du Plan d'action mondial (promotion des réseaux pour les RPGAA) sont en cours d'exécution. Cependant, plusieurs éléments gagneraient à être approfondis afin de mieux comprendre le fonctionnement des réseaux. Certaines questions comme la prise en charge des réseaux et la participation des membres, les synergies et complémentarités entre les différents types de réseaux et les duplications d'efforts limitant la bonne utilisation des ressources, pourraient alors être examinées dans ce cadre.

IV. AVIS DEMANDÉS À LA COMMISSION

38. Afin de renforcer les réseaux et leur rôle dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial et du Traité, la Commission souhaitera peut-être:

- i) Encourager les pays à compléter l'inventaire des réseaux, notamment les réseaux thématiques et *in situ* pertinents.
- ii) Approuver une évaluation future de la contribution des réseaux existants au Plan d'action mondial et au Traité (notamment au plan de l'efficacité), en procédant éventuellement à un examen plus poussé à l'échelon sous-régional des problèmes posés par les réseaux, de leurs fonctions, des voies d'échange et des synergies effectives ou potentielles qui s'offrent aux différents groupes de réseaux œuvrant pour la conservation et l'utilisation durable des RPGAA, ainsi qu'à un examen plus approfondi des liens et synergies existant entre les divers types de réseaux, dans et entre les pays et les régions.
- iii) Consentir au perfectionnement du cadre d'évaluation interne des réseaux, en collaboration avec les réseaux, notamment par l'identification de réseaux "modèles" et la production de monographies illustrant les différents types de réseaux.
- iv) Approuver la collaboration officielle avec le programme sur l'homme et la biosphère de l'UNESCO.
- v) Demander au Groupe de contact intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques d'examiner lors de sa prochaine session les problèmes et possibilités liés à l'intensification du rôle des réseaux dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial et du Traité, en tenant compte des éléments ci-dessus.

Annexe 1: Caractérisation générale des réseaux et contribution de ces derniers aux objectifs du Plan d'action mondial et du Traité⁴

Type de réseau	Origine et portée	Rôle de l'organisation de tutelle	Objectifs et activités	Membres et liens	Structure et financement	Forces potentielles	Faiblesses potentielles	Contribution potentielle au Plan d'action mondial et au Traité
Enceintes régionales, par exemple APAARI, SACCAR	Créées par les NARS pour fournir un cadre global à la recherche et au développement agricole dans la région. Bonne couverture géographique Base (sous-) régionale	Liens horizontaux avec la FAO et les centres du GC.	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les NARS Faciliter les transferts de technologies et renforcer le développement rural Promouvoir les partenariats et la communication Promouvoir le développement durable Habituellement axés sur les politiques	Les membres sont les NARS. Liens avec le FMRA et souvent bons liens avec les réseaux régionaux de RPG. Font partie du domaine public	Réseaux officiels de haut niveau. Généralement financés par les NARS membres (notamment par les budgets ordinaires des NARS) et parfois par les donateurs)	Soutien de l'État Continuité Liens à l'échelle mondiale	Centralisation excessive. Quelques risques de manque d'intérêt pour la production agricole durable.	Tous les domaines mais surtout pour l'utilisation des RPG et dans le domaine des institutions et du renforcement des capacités.
Réseaux régionaux de RPG par exemple ECP/GR, GRENEWCA	Les réseaux créés par les NARS avec le soutien de l'IPGRI, dans le contexte de la mise en œuvre du Plan d'action mondial.	Sont tous assistés par le Secrétariat de l'IPGRI, forts liens avec la FAO et avec les autres centres du GC.	Renforcer les programmes nationaux sur les RPG et les efforts des NARS sur les RPGAA. Gestion des RPG en général. Parfois	Les membres incluent les NAS. Font partie du domaine public. Liens avec les NARS et les enceintes et réseaux régionaux	Comités directeurs; secrétariats. Grand rôle de soutien de l'IPGRI (secrétariat et/ou coordination). Financés par les membres et par les donateurs.	Soutien de l'État. Rôle manifeste dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial.	Centralisation excessive. Risque d'objectifs confus et/ou d'action pas assez ciblée. Fonctionnement	Activité 16 du Plan d'action mondial/article 16 du Traité international sur le rôle des réseaux. Contribuer à

4

Une liste des acronymes figure dans l'étude intitulée "A summary and analysis of existing international plant genetic resources networks" (en anglais seulement).

Type de réseau	Origine et portée	Rôle de l'organisation de tutelle	Objectifs et activités	Membres et liens	Structure et financement	Forces potentielles	Faiblesses potentielles	Contribution potentielle au Plan d'action mondial et au Traité
	De nombreux réseaux jeunes. Bonne couverture géographique. Base (sous-) régionale.		explicitement axés sur les principales cultures régionales ou originaires de la région. Activités extensives de recherche et de formation. Ne sont généralement pas axés sur les politiques et la sensibilisation.	de R & D agricole ainsi qu'avec les réseaux de plantes cultivées.			complexe. Peuvent ne pas trouver de terrain commun avec les réseaux de plantes cultivées, thématiques ou <i>in situ</i> dans la région à moins d'être un sous-réseau du réseau sur les RPG.	tous les aspects, mais en particulier en ce qui concerne la conservation <i>ex situ</i> , les institutions et le renforcement des capacités.
Réseaux de plantes cultivées par exemple SAVERNET, CLAYUCA, REMUFRUT	Les réseaux naissent plus directement d'un besoin ou d'une possibilité identifiée par les parties prenantes. Souvent plus anciens que la plupart des réseaux de RPG Bien qu'en majorité régionaux, un nombre considérable de réseaux ont pris une dimension mondiale.	Soutien régulier des organisations parentes (souvent GC) Participation des centres du GC prédominant pour les principales cultures.	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la productivité et/ou le développement social Améliorer la conservation, l'échange, la recherche sur la conservation, la recherche sur l'utilisation (dans toutes les combinaisons possibles) L'accent est mis sur l'échange et l'utilisation. Ne sont généralement	Peuvent regrouper une vaste gamme de membres appartenant à des secteurs très divers, selon la plante dont il est question et les objectifs du réseau. Associations avec la FAO, et les centres du GC. Les liens avec les réseaux travaillant sur les RPG en général ne sont pas toujours apparents.	La structure du réseau a tendance à être plus souple et il est souvent dirigé pour l'essentiel par un comité directeur. Contributions sur une base volontaire. Généralement financés par les donateurs et/ou tributaires de contributions en nature.	Moins institutionnalisés que les réseaux généraux de RPG. Intérêts plus directs.	Coordination par les institutions européennes/et le GC, sur-représentés. Conflits potentiels d'intérêt entre les parties prenantes. Risque de solution de continuité si les donateurs font défaut.	Conservation <i>ex situ</i> . Utilisation des ressources phytogénétiques (pour une plante cultivée ou un groupe de plantes cultivées).

Type de réseau	Origine et portée	Rôle de l'organisation de tutelle	Objectifs et activités	Membres et liens	Structure et financement	Forces potentielles	Faiblesses potentielles	Contribution potentielle au Plan d'action mondial et au Traité
			pas axés sur les politiques et la sensibilisation à l'exception des réseaux sur les espèces sous-exploitées et les plantes médicinales.	Parfois, les réseaux régionaux fusionnent ou collaborent dans le cadre d'un réseau ou programme de portée mondiale.				
Réseaux in situ par exemple réseaux du MAB, EMERALD.	Ces réseaux résultent souvent d'efforts pour coordonner les zones de conservation et/ou les politiques dans une région ou mondialement en conformité avec les accords internationaux.	Souvent dans le cadre d'une organisation régionale ou mondiale forte, par exemple UNESCO, Conseil de l'Europe.	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la coordination et la communication entre les sous-réseaux. Normaliser les bonnes pratiques Forger des liens et diffuser l'information <p>Axés sur les politiques et la sensibilisation</p>	Les membres officiels sont généralement d'autres réseaux ou les zones protégées elles-mêmes. les Gouvernements (ex. les ministères de l'environnement sont généralement très actifs).	Financés par les donateurs/l'organisation parente. Le Secrétariat facilite la communication, le développement de nouveaux sous-réseaux.	Attrait public Objectifs clairs de conservation conformes à la CDB.	Manque de liens avec l'utilisation durable.	Conservation <i>in situ</i> des RPGAA.

Type de réseau	Origine et portée	Rôle de l'organisation de tutelle	Objectifs et activités	Membres et liens	Structure et financement	Forces potentielles	Faiblesses potentielles	Contribution potentielle au Plan d'action mondial et au Traité
Réseaux thématiques par exemple AFNETA, REDBIO.	Généralement créés par des groupes d'intérêts et des parties prenantes, à partir d'initiatives conçues à la base. Quelques réseaux régionaux et quelques réseaux mondiaux	Parfois reliés à un institut parent, parfois à une ONG.	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir un thème particulier (lié au développement) Souvent fortement axés sur les politiques et la sensibilisation	Membres appartenant généralement au secteur public et à la société civile Participation occasionnelle du secteur privé, selon le thème.	Souvent des réseaux officieux avec des ressources financières minimales. Financés souvent par des institutions de donateurs et/ou des ONG.	Impact sur le terrain. Engagement de haut niveau	Le thème général du réseau peut être vague. Souvent peu visibles. Dans certains cas, manque d'accès aux compétences officielles.	Conservation <i>in situ</i> des RPGAA Utilisation des ressources phytogénétiques Renforcement des capacités.
Réseaux <i>ad hoc</i> pour la solution d'un problème	Dérivent de besoins communs reconnus de résoudre un problème, tel que les rouilles du blé dans la vallée du Nil et ans la zone de la mer Rouge.	Souvent coordonnées par une institution cadre telle que le GCRAI.	<ul style="list-style-type: none"> Résoudre un problème précis. En cas de problèmes chroniques, pour la coordination du suivi et des activités de contrôle. 	Participation de certains pays et institutions selon le problème à traiter.	La solution de problèmes spécifiques peut nécessiter un engagement ponctuel, après quoi il peut être mis fin au réseau. Problèmes chroniques demandant un financement régulier.	Taches et priorités claires.	Le financement à long terme n'est jamais acquis, même en cas de nécessité effective, surtout lorsque le problème qui fait l'objet du réseau est en recul.	Promotion des activités de réseau et de résolution des problèmes.

Annexe 2: Tableau récapitulatif des réseaux internationaux et régionaux examinés.

<i>Catégorie du réseau</i>	<i>Mondial</i>	<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>Asie, Pacifique et Océanie</i>	<i>Asie centrale et de l'Ouest et Afrique du Nord</i>	<i>Amériques</i>	<i>Europe</i>
1. Enceintes (sous-) régionales	FMRA	FARA ASARECA SACCAR CORAF	APAARI	AARINENA Forum du CAC	FORAGRO PROCI et SICTA	EFARD ESCORENA
2. Réseaux régionaux sur les ressources phytogénétiques	Réseau international de collections <i>ex situ</i> de la FAO WIEWS SINGER	<i>EAPGREN</i> GRENEWUCA SPGRC SABONET	EA-PGR RECSEA-PGR SANPGR Réseau des PGR du Pacifique	WANANET CATCN-PGR	<i>NORGEN</i> REMERFI REDARFIT TROPIGEN CAPGERnet RIM	ECP/GR Coopération nordique-baltique sur les RPG
3. Réseaux <i>in situ</i>	Réseau mondial de l'UNESCO sur les réserves de la biosphère	AfriMAB	EABRN ASPACO Réseau du MAB pour l'Asie du Centre et du Sud.	ArabMAB	IberoMAB	EUROMAB Réseau écologique paneuropéen (EMERALD & Natura 2000)

<i>Catégorie du réseau</i>	<i>Mondial</i>	<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>Asie, Pacifique et Océanie</i>	<i>Asie centrale et de l'Ouest et Afrique du Nord</i>	<i>Amériques</i>	<i>Europe</i>
4. Réseaux thématiques	FIPA, Réseau Honey Bee pour les innovations indigènes, Forum de la montagne, IPBN	SABONET AFNETA IPUF LCA TOFNET Réseau ethnobotanique africain	APAN SEANAPE SEASAKNet		REDBIO CONDESAN RIMISP REDECO	EFNCP PEN/GIB
5. Réseaux de plantes cultivées						
Blé et maïs	Réseau international d'expérimentation de matériel génétique.	ECAMAW MWRINET WECAMAN	TAMNET AMBIONET	Réseau de recherche sur le blé dur SEWANA WANADDIN Réseaux ICARDA NVRSRP	PRM-CIMMYT LAMP	Réseau du PCE/RP Céréales
Riz	INGER INTAFOHR URRC RLRRC	WEDEM/IVS ECSARRN ROCAS	ARBN RWC IRRC	MED-rice	CRIDNet GRUMEGA INGER-LAC	
Sorgho et mils	CRSP INTSORMIL	WCASRN WCAMRN SMINET ECARSAM	CLAN		CLAIS	

<i>Catégorie du réseau</i>	<i>Mondial</i>	<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>Asie, Pacifique et Océanie</i>	<i>Asie centrale et de l'Ouest et Afrique du Nord</i>	<i>Amériques</i>	<i>Europe</i>
Manioc	CBN Cassavanet MOLCAS	SARRNET EARRNET CEWARRNET	ACRAC		CLAYUCA CAROT	
Patate douce et pomme de terre		PRAPACE	UPWARD ASPRAD ANSWER SAPPRAD		PRECODEPA PRACIPA PROCIPA REDEPAPA	Réseau du PCE/RP sur les cultures industrielles et la pomme de terre
Bananes et plantains	INIBAP PROMUSA	MUSACO BARNESA	ASPNET		MUSALAC	
Haricot et espèces apparentées		PABRA ECABREN SABRN			PROFRIJOL	
Soja et autres légumineuses	CRSP Haricot/niebé	Réseau nord-africain de recherche sur la fève	CLAN CLVNET			Réseau FAO de coopération européenne pour la recherche sur le soja Réseau du PCE/RP sur les légumineuses à grain
Betterave à sucre et canne à sucre	WBN	Réseau du CIRAD (Afrique de l'Ouest)				

<i>Catégorie du réseau</i>	<i>Mondial</i>	<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>Asie, Pacifique et Océanie</i>	<i>Asie centrale et de l'Ouest et Afrique du Nord</i>	<i>Amériques</i>	<i>Europe</i>
Plantes fourragères et de parcours	Réseau international sur les ressources génétiques des plantes fourragères tropicales LEUCNET LGRN	AFRNET Réseau SAFORGEN sur les arbres fourragers Groupe de travail FAO/AGPC pour l'Afrique de l'Est	SEAFRAD Groupes de travail FAO/AGPC pour l'Asie du Sud-Est et l'Asie tempérée.	Réseau de l'ICARDA sur les pâturages des terres arides et les légumineuses fourragères (aussi pour l'Europe, les États-Unis et l'Australie)	Réseau de recherche himalayen sur les plantes fourragères et de parcours Groupes de travail FAO/AGPC sur les "chacos" et les "campos", la Patagonie et les pâturages des régions froides et tempérées.	Réseau du PCE/RP sur les plantes fourragères Réseau de l'ESCORENA sur les plantes fourragères et de parcours (également pour le Proche-Orient)
Fruits	REMUFRUT DPGN GCGN TFNET	WAFNET Réseau SAFORGEN sur les arbres vivriers	NeSCRA SAMEO-BIOTROP	MESFIN MECINET	CARIFRUT RIAC/IACNET RELAFRUT	Réseau PCE/PR sur les Fruits
Légumes	TCN	SAVERNET	CONVERDS AVNET AARNET CLVNET		REDCAHOR CARIVEG	Réseau PCE/PR sur les légumes
Réseaux de plantes cultivées sous-exploitées		SEANUC	UTFANET UTVAPNET	Réseau MEDUSA sur la rouquette		Réseau PCE/PR sur les menues cultures
Plantes médicinales	MEDPLANTS	NAPRECA	ANMAP MAPPA			

<i>Catégorie du réseau</i>	<i>Mondial</i>	<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>Asie, Pacifique et Océanie</i>	<i>Asie centrale et de l'Ouest et Afrique du Nord</i>	<i>Amériques</i>	<i>Europe</i>
Semences	Réseau sur la sauvegarde des semences	ASN SSSN WASNET	SNAP	Réseau du WANA sur les semences CFS-NENA	SCF-LAC	Forum consultatif de la FAO sur les semences pour l'Europe de l'Est
Autres réseaux	GNM CactusNet COGENT Réseaux du CIRAD sur le coton	CORNET ACRN BAMNET Réseaux sur les cultures oléagineuses pour l'Afrique de l'Est et la région indienne. Réseau de la CORAF sur les arachides	Réseau sur le carthame Réseau asiatique sur les cultures oléagineuses	Réseau FAO-CIHEAM sur les fruits à coque (également pour l'Europe)	PROMECAFE	Réseaux ESCORENA sur le coton, le lin et les olives